

Mesdames, messieurs,

Tout d'abord, je vous présente mes excuses pour répondre si tardivement à votre courrier mais la semaine a été très chargée.

Merci de l'attention que vous portez à ma candidature et sachez que mes réponses sont issues d'une réflexion globale sur mon idéal de société qui ne fait pourtant pas abstraction de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Il est fort probable que mes réponses ne vous apportent pas entière satisfaction. Ceci dit il est impératif qu'un dialogue constructif et respectueux des différents avis s'instaure entre les élus et les représentants de la société civile. Si je venais comme je le souhaite à être élu au sein de Conseil Général, je serai l'un des garants de ce dialogue, vous pouvez en être convaincus.

Pour des engagements précis de nos futurs candidats aux prochaines cantonales sur les sujets environnementaux

(merci d'entourer votre réponse et d'apporter si vous le souhaitez vos commentaires)

1- Pesticides : tout le monde connaît à présent les conséquences désastreuses à court et à long terme pour nos ressources et pour notre santé de l'usage des pesticides : des actions sont possibles et déjà menées par d'autres régions ou départements pour promouvoir auprès des communes et du grand public des méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides.

Vous engagez-vous à proposer l'objectif « zéro pesticide » sur le département du Jura ? Oui / Non :

Si l'objectif est louable, les conditions pour l'atteindre sont loin d'être réunies. Tout d'abord il faut bien être conscient que pour atteindre un tel niveau environnemental, il faudra obtenir l'adhésion d'agriculteurs qui aujourd'hui ne sont pas prêts à remettre en cause leur système. Il faudra donc les amener par l'exemple et la démonstration technique que de nouvelles méthodes n'impactent pas négativement leur marge d'exploitation. De plus, et là c'est l'agriculteur qui vous répond, je ne pense pas que le « zéro pesticide » soit réalisable dans l'environnement politique que nous subissons actuellement. De mon point de vue, il est avant tout nécessaire de sortir l'agriculture et l'alimentation des griffes de l'OMC et de réformer la PAC en profondeur. Hors cela, les agriculteurs sont, qu'ils le souhaitent ou non, plongés dans la compétition mondiale du moins disant. Cette situation est imposée par les accords de Blair House et le Traité de Lisbonne. Les partis politiques constituant le Front de Gauche sont opposés à ces accords ainsi que les syndicalistes et les citoyens ayant rejoint cette coalition. A mon grand regret Europe Ecologie approuve le Traité de Lisbonne, fruit de la pensée sarkozyenne, les Verts qui se sont associés à EE n'ont pas fait étalage de leur différence sur ce point. Il me semble donc que les conditions ne sont pas réunies pour que l'Europe change de politique agricole et environnementale et que les avancées dans ce domaine sont plus motivées par le souci de coller à l'aspiration des citoyens que par une révolution intellectuelle.

Néanmoins, des progrès sont possibles à un niveau plus local. Le Conseil Général serait bien inspiré de soutenir plus efficacement les expérimentations en cours dans le Jura. Des essais menés par la Chambre d'Agriculture font apparaître des solutions zéro désherbage pour la culture du colza. Même s'il y a encore des échecs, il est nécessaire de poursuivre dans cette voie. Un « plan protéines » à l'échelle locale devrait être réfléchi. Il introduirait dans les rotations céréalières des cultures fourragères avec une réelle diminution d'intrants chimiques tout en réduisant significativement le stock d'adventice dans le sol et de spores propageant les maladies cryptogamiques. La liste des actions possibles n'est pas close et devrait sans cesse être élargie au vu des résultats. Il ne faut bien entendu pas oublier l'utilisation de pesticides hors agriculture qui devrait connaître une forte réduction puisque dans ce domaine l'alternative existe avec le désherbage thermique et que c'est essentiellement une question de volonté. Dès que les jurassiens auront élu une majorité de gauche au Conseil Général, il faudra constituer un groupe de réflexion sur ce sujet réunissant tous les acteurs concernés par le sujet et établir ensemble et par consensus un programme d'action avec une évaluation permanente.

Pour ma part je suis disposé à apporter ma contribution à ce débat de société.

2 - OGM : Les inconnues qui demeurent sur les dangers potentiels de l'utilisation des OGM a conduit notre pays à en interdire pour le moment leur utilisation en plein champ. Néanmoins des lobbies s'activent pour les faire autoriser : certaines régions ou départements ont adopté une attitude ferme sur la question.

Vous engagez-vous à dire non aux cultures OGM en plein champ et à limiter leur usage dans l'alimentation des animaux

d'élevage sur le département du Jura ? Oui/Non

Vous alertez sur le danger écologique que représente les OGM. Pour ma part, je suis bien plus inquiet sur les conséquences humaines dues au brevetage du vivant. Si les OGM s'imposaient, s'en serait terminé de semences fermières et de l'indépendance, pourtant toute relative, des agriculteurs vis-à-vis des firmes semencières. Plus grave encore serait la situation des peuples des pays pauvres qui non content de se voir dépouillé de leurs propres ressources alimentaires seraient à la merci de quelques firmes qui détiendraient sur eux le droit de vie. Dans mon action syndicale j'avais qualifié cette situation de « bombe atomique alimentaire ».

Dans l'état actuel de choses, je suis fermement opposé à l'utilisation des OGM et je souhaite une évaluation sur leur impact qui soit menée par la recherche publique sans aucun lien avec les firmes semencières ou les laboratoires pharmaceutiques.

3 - Agriculture Bio : l'agriculture conventionnelle a montré ses limites et de nombreux agriculteurs sont en très grande difficulté : un autre modèle agricole est possible qui passe notamment par le développement de l'agriculture biologique dont le Grenelle de l'environnement a fixé l'objectif d'atteindre les 6% des terres cultivées : qu'a fait notre département dans ce domaine ?

Vous engagez-vous à promouvoir l'agriculture bio dans le Jura et faire en sorte qu'elle continue à se développer sur le département par exemple en attribuant des aides financières à des agriculteurs en difficulté pour qu'ils se reconvertissent dans la culture biologique ? Oui / Non

Bien entendu, l'agriculture biologique qui est le palier haut d'une agriculture respectueuse de l'environnement doit être encouragée. Cependant dans le même temps il est nécessaire de développer des filières afin de pouvoir commercialiser l'ensemble de la production. Dans le cas contraire, il en résulterait un retour en arrière fort préjudiciable.

4-Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles : cette taxe instituée par l'Etat pour financer la gestion de ces espaces est ridiculement faible et insuffisante pour répondre aux besoins.

Vous engagez-vous à vous mobiliser pour que cette taxe passe de 0.1 à 0.5 %, permettant ainsi d'améliorer la politique départementale de gestion de ces espaces ? Oui/ Non

Je crois savoir que les groupes de gauche du CG ont fait une proposition d'augmentation de cette taxe. Je m'y associe.

5 - Action en faveur de l'environnement (3 questions) :

Des actions concrètes doivent être engagées :

- En faveur de l'éducation à l'environnement tout public dans le Jura

Vous engagez-vous à soutenir davantage les actions d'éducation à l'environnement ? Oui / Non

L'amélioration de notre environnement est l'affaire de tous. La sensibilisation à cette question en est la première étape. L'accès à l'information doit être amélioré et des visites de réalisations organisées. La meilleure pédagogie reste celle de l'exemple. Il serait souhaitable que le CG investisse au profit de l'environnement dans les collèges puisqu'il en a la charge. Il faut toutefois être conscient qu'une politique environnementale nécessite des investissements lourds et que le retour sur investissement peut parfois être long. Il est donc nécessaire de donner une toute autre orientation au budget départemental. Seul une assemblée bien à gauche peut avoir cette volonté.

- Contre la pollution lumineuse, par exemple, en lien avec la charte du SIDEC « Eclairons juste le Jura », l'engagement peut être pris de diminuer cette pollution sur notre territoire.

Vous engagez-vous à diminuer la pollution lumineuse sur le Jura ? Oui / Non :

L'utilisation abusive de l'éclairage public et privé est un réel problème en France. Notre département n'y échappe pas. Il est effectivement urgent que le SIDEC en lien avec les collectivités locales et les associations environnementalistes fassent des propositions réalistes et de bon sens. Concernant les particuliers, je crains qu'il soit plus difficile d'obtenir des résultats significatifs car il faut exclure une augmentation du coût de l'électricité à cause de la précarité énergétique dont souffre une part sans cesse croissante de nos concitoyens. Là encore c'est la pédagogie et l'exemple qui apportera des améliorations.

- Pour traiter le problème des déchets, par exemple, promouvoir la réduction des déchets à la source et favoriser le compostage.

Vous engagez-vous à promouvoir la réduction des déchets à la source et le compostage ? Oui / Non

Dans ce domaine également de gros progrès sont à réaliser. Toute action visant à accroître la réduction des déchets est la bienvenue. Mais là aussi la pleine réussite passe par une modification en profondeur de la politique générale.

6 - Qualité de l'eau - Pour défendre la qualité de l'eau, par exemple, en mettant en œuvre toute action qui favorisera et améliorera la qualité de l'eau notamment par la préservation des zones humides et l'amélioration de l'assainissement.

Vous engagez-vous à protéger les zones humides du Jura et mettre en œuvre toute action pour améliorer la qualité de nos rivières ? Oui / Non

Des actions sont déjà menées dans cette optique et doivent être encouragées. Des résultats probants ne seront obtenus sans une modification en profondeur de la politique agricole et alimentaire. Je vous renvoie à ma première réponse.

7 - Zone Humide - Parc National : Devant l'opposition qu'a suscité ce projet du fait d'un manque d'explication et de transparence, l'Etat a renoncé à choisir l'un des 3 sites retenus et procède à présent à un appel à candidature : ce parc serait une formidable opportunité pour le département et lui ferait bénéficier d'importantes aides financières qui permettrait à la zone concernée de redéployer son économie : pour que ce projet puisse être accepté par la population, il faut des explications et de la pédagogie et non pas les attaques simplistes que l'on a vu se développer.

Vous engagez-vous à informer et faire informer de manière objective le public et souhaitez-vous que le Jura (Basse Vallée du Doubs et Bresse) soit candidat ? Oui / Non

Le projet de Parc National tel qu'il nous est présenté ne peut recueillir qu'opposition tant il est volontairement flou pour ne pas dire inconsistant. La manière de faire me révolte. Aucune concertation, aucune information valable sur les objectifs sur les contraintes, sur les bénéficiaires et sur les compensations. De plus les parlementaires jurassiens qui ont tout voté à Paris sont les premiers opposants dans le Jura. Un tel niveau de démagogie décrédibilise totalement le projet.

Dans l'état actuel des choses je suis favorable à l'abandon total de ce projet.

Par contre, conscient des aspirations de nos concitoyens et de la nécessité d'améliorer notre environnement proche, je souhaite que se mette sans délais en place une commission de réflexion regroupant l'ensemble des acteurs économiques, associatifs et les collectivités locales afin d'envisager notre avenir environnemental, en zone humide ou non. De plus je ne suis pas favorable à une sanctuarisation de zones côtoyant des espaces totalement libres, ou presque, de toute action respectueuse de l'environnement. L'action positive globale me paraît plus porteuse de progrès que la technique de « réserve d'indiens ». Toutefois des zones très sensibles et remarquables peuvent toujours faire l'objet d'une attention et d'une réglementation particulière.

- Branche Sud LGV : Le projet de branche sud de la LGV représente un gaspillage de l'argent public et un grand danger pour l'environnement notamment par la disparition des terres agricoles et d'espaces naturels auquel il va conduire. Son inadéquation économique pour l'intérêt général et départemental est avérée.

Vous engagez-vous à dire non à ce projet d'infrastructure et trouver des solutions alternatives ? Oui / Non

La nécessité ou non de la branche sud du TGV doit se faire à l'intérieur d'une réflexion

plus globale d'un schéma de transport de voyageurs et de marchandises. Il est évident

qu'il faut tout d'abord établir un bilan de l'existant et envisager une utilisation plus

rationnelle des lignes actuelles. Concernant le transport de marchandises, il faut aussi le

penser par voies fluviales. Trouver un meilleur équilibre entre les différents modes de

transports est un impératif. Ensuite et seulement ensuite, les élus pourront se prononcer.

Pour ma part en l'absence d'une telle réflexion, je ne serai pas favorable à la branche sud du TGV.

9 - Lynx : le statut de protection du lynx en France est menacé par une demande de la fédération de chasse du Jura

qui voit cette espèce comme un concurrent pour l'activité de loisir de ses adhérents, alors même que c'est cette pratique qui est la raison historique de sa disparition.

Vous engagez-vous à tout faire pour conserver le statut de protection du lynx ?

Oui / Non

D'après diverses sources d'information dont des chasseurs dignes de foi, il apparaît que la population de lynx est en augmentation de même que l'ère géographique où il est établi. La présence de lynx serait avérée à Port-Lesney. Si sa protection a été nécessaire pour prévenir l'extinction de l'espèce, il ne faudrait pas que celle-ci conduise à un prélèvement de chevreuils et chamois trop important et surtout pas à des attaques de troupeaux d'animaux domestiques, principalement des moutons. La nature n'est pas par définition un milieu pacifique et l'observation de celle-ci nous montre que la loi du plus fort règne tant dans le monde animal que végétal.

Il me semble important que des comptages soient réalisés et qu'un plan de maîtrise soit élaboré.

La vie en communauté impose des choix afin de respecter la vie de chacun. Ce qui implique également que l'intérêt particulier ne peut pas systématiquement prendre le pas sur l'intérêt collectif. Un équilibre est à trouver, à chacun d'apporter son expérience et sa volonté d'aboutir.

10 - Liberté des associations : la protection de la nature et de l'environnement nécessite que soit soutenu le rôle de contre-pouvoir des associations se battant pour l'intérêt général : une enquête parlementaire récente a d'ailleurs fait ressortir l'importance de l'indépendance des associations vis-à-vis des financements privés.

Vous engagez-vous à donner des moyens aux associations pour qu'elles puissent exercer les missions et ne pas chercher à limiter leur liberté de parole ? Oui / Non

En bonne démocratie, la majorité doit permettre l'expression des contre-pouvoirs. La protection de l'environnement ne fait pas exception à la règle. Je ne souhaite pas par contre une multiplication excessive des associations environnementalistes qui brouille le message et aboutie à une surenchère médiatique peu porteuse de solutions. Seule une confrontation sérieuse des points de vue peut être fructueuse, le CG doit prendre ses responsabilités et initier le dialogue sans arrières pensées.